



## Vivons « Saint Genis »

### Bulletin municipal n° 26

#### La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83  
[mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

#### NUMEROS UTILES :

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Gendarmerie** : 04 74 70 50 17

**Médecin de garde** : 116117

**Pharmacie de garde** : 3237

#### SERVICES :

**Médiathèque** : 04 74 26 22 56

[mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

**Mardi** : 13h30-16h

**Mercredi** : 14h-17h30

**Vendredi** : 13h30-17h

**Samedi** : 10h-12h15

**Ecole publique** : 04 74 26 22 46

#### Collecte ordures ménagères :

- **Sacs noirs** :

Route de St Laurent :  
jeudi matin

Route de Lyon et route de  
Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :  
Mardi

- **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

**Déchèteries** : 04 74 26 28 88

## Compte-rendu conseil du 09/12/22

**Absents** : Virginie MASSE (procuration à Alexis BADOIL), Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION).

**Démission de Laëtitia TEXIER** : Monsieur le Maire nous fait lecture de la lettre de démission de Laëtitia TEXIER. Suite à une nouvelle activité professionnelle, elle ne peut plus s'engager autant qu'elle le souhaite au sein du conseil municipal. Nous la remercions sincèrement pour ses 8 années passées au service de notre commune.

#### **Attribution de marchés pour le groupement de commande des assurances :**

Le conseil valide les marchés pour les lots assurances « responsabilité civile », « protection juridique » et « flotte automobile ». Le lot « dommages aux biens » a été déclaré infructueux, le contrat actuel avec Groupama est prolongé d'un an.

#### **Demande de subvention au titre de la DETR 2023 :**

Pour le projet de Maison d'Assistants Maternels (MAM), la commune sollicite une aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), qui viendrait en complément de l'aide de la CAF déjà obtenue.

L'appel d'offres pour ces travaux est en cours et les entreprises seront choisies lors du prochain conseil.

#### **Avenant au marché de travaux pour l'aménagement « cœur de village » (parking montée St Roch):**

Différents aménagements, non prévus dans le marché, doivent faire l'objet d'un avenant pour 7 120 € HT. Malgré cela, le montant total des travaux réalisés ne dépasse pas l'estimation initiale.



# Compte-rendu conseil (suite)



## **Attribution des marchés pour les travaux de l'ex-cure (création de 2 logements) :**

Une ou plusieurs réponses ont été reçues pour chaque lot. Après l'ouverture et l'analyse des offres par le maître d'œuvre, le conseil propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 – maçonnerie : THIVILLIER (Ste Foy l'argentière)

Lot 2 – menuiseries : BLANC BARANGE (St Laurent de Chamousset)

Lot 3 – plâtrerie – isolation – peinture : LARDY (l'Arbresle)

Lot 4 – carrelage – faïence : SNC (Brindas)

Lot 5 – plomberie : CHAZAUD (Bessenay)

Lot 6 – électricité – VMC : E.G.D.B. (St Laurent de Chamousset)

Le montant des travaux est évalué à 137 919 € (hors frais de maîtrise d'œuvre). Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2023.

## **Point sur les projets et travaux en cours :**

### **Projet lotissement communal « Saint Roch » :**

Nous sommes dans l'attente des devis du SYDER pour la déviation de la ligne électrique traversant actuellement le terrain.

### **Projet OPAC :**

Le permis de construire a été accepté.

### **Logements communaux « impasse du clocher » :**

Nous avons passé la commande des huisseries (délai de livraison mars 2023). Après étude de la toiture, le SYDER ne souhaite pas réaliser la pose de panneaux photovoltaïques (trop de zones d'ombre).

### **Trottoir « route de St Laurent » (entre le rond point du camard et le les vignes) :**

Le département nous a accordé une subvention de 21 000 € pour cette opération. Nous avons passé commande pour les barrières pour un montant de 9 300 €. Nous attendons 2 devis pour les travaux de terrassement et réalisation du trottoir.

## **Compte-rendu des commissions :**

**CCMDL** : le dernier conseil communautaire a débuté par la remise d'un chèque de 3 884 € à la Ligue contre le cancer. Cette somme provient d'une partie de la revente des verres que nous déposons dans les colonnes.

Dispositif paragrêle : mis en place en 2019 ce dispositif est financé par la CCMDL et les communes. En 2022, le montant s'élève à 0.96€ par habitant pour la CCMDL et à 0.37€ par habitant pour les communes (soit pour St Genis une participation de 380.10 €). Pour rappel, sur la commune 2 personnes sont habilitées à tirer des fusées en cas de risque de grêle pour les cultures.

La non-conformité de la station d'épuration des Rossandes oblige la CCMDL à réaliser des travaux de mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales. Une première tranche des travaux concerne le secteur qui va du camard au stade de Ste Foy (montant approximatif des travaux 595 000 €). Les communes de St Genis, Ste Foy et Souzy auront à leur charge uniquement la partie des eaux pluviales (environ 13 000 € HT pour St Genis).



# Compte-rendu conseil (suite)



**Conseil municipal enfants** : l'embellissement du transformateur du rond-point du camard est terminé avec la fresque réalisée par le conseil municipal enfants. L'inauguration officielle aura lieu le samedi 17 décembre avec la présence d'ENEDIS (qui a participé financièrement à ce projet).



Le mandat de nos jeunes conseillers se termine le 31 décembre. Nous leur adressons un grand bravo pour ces 2 années pleines d'idées et de projets. Après l'inauguration du transformateur, ils iront visiter la caserne des pompiers de Ste Foy et partageront ensuite un repas de fin de mandat.

L'élection du nouveau conseil municipal enfants a eu lieu le vendredi 9 décembre. 10 candidats s'étaient présentés à cette élection pour 9 postes à pourvoir. Ont été élus : **Noah GENIN / Eyaël MARGOTTAT / Alban MALDERA / Anaïs BOURBON / Ylana VERNAY / Loïc CROZIER / Zoé MONTESINOS / Mariella BERTRAND / Lucile RAMIRES**. Leur mandat commencera début 2023.

**Déchets** : à ce jour, nous ne connaissons pas la date de livraison des sacs poubelles commandés par la CCMDL. La date de distribution vous sera communiquée ultérieurement. Pour information le montant total de la commande des sacs sur le territoire s'élève à 144 200 € contre 63 000 € en 2022.

A terme, l'accès aux déchetteries sera réglementé par un badge à commander par internet. Nous vous tiendrons informé en temps voulu. Une déchetterie professionnelle est à l'étude sur St Laurent de Chamousset.

**SIEMLY** : le tarif de l'eau va augmenter en suivant l'inflation (+ 6 % pour la part syndicale). Pour un ménage avec une consommation moyenne, le prix de l'eau reste encore faible : moins d'un euro par jour.

Dès 2023, SUEZ installera un dispositif de télé-relève qui permettra aussi une meilleure détection des fuites. La commune de St Genis ne sera concernée qu'en 2025.

**Tourisme** : suite au coût de l'énergie, le centre ESCAP'AD envisage de fermer ses portes le week-end. Pour information : en présentant un justificatif de domicile à l'entrée du centre ESCAP'AD, vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel.

Un projet de parcours NINJA est à l'étude sur Yzeron. Le projet de vélorail reliant Ste Foy à la Giraudière avance.



# Compte-rendu conseil (suite)



**Agriculture** : le territoire compte 685 exploitations en activité (dont 13 % en bio), en baisse de 25 % par rapport à 2010.

**Groupement des 4 cantons** : le comice édition 2023 aura lieu à St Laurent de Chamousset les 7, 8, 9 et 10 juillet. Pour l'organisation de cette grande fête populaire, la section de St Laurent (qui regroupe les communes de l'ancien canton) lance un appel pour qu'un certain nombre de bénévoles (20 par communes au minimum) se manifestent et intègrent les différentes commissions qui ont été créés et qui vont se réunir les prochains mois. Les personnes intéressées (pour aider sur un des jours du comice ou pour la confection d'un char ou la logistique etc.) et les associations qui souhaitent proposer des animations sont invitées à se faire connaître en mairie. Merci par avance.

## **Informations et questions diverses** :

**Commerce Bar-Restaurant** : des discussions sont en cours avec un éventuel repreneur pour une réouverture dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

**Ruisseau de Lafay** : des travaux de rétablissement hydraulique du ruisseau de Lafay au droit de la RD 389 sont en projet pour une réalisation courant 1<sup>er</sup> semestre 2024 ; le dossier comprenant une déclaration d'intérêt général est à disposition du public en mairie pour consultation.

**Plantation d'arbres** : comme le conseil s'y était engagé en début de mandat, une nouvelle campagne de plantation d'arbres (dix de différentes essences + dix épicéas) est prévue ces prochaines semaines.

**Décharge sauvage** : nous avons procédé à un enlèvement de 72 pneus déversés par des gens peu scrupuleux à proximité et dans la Brévenne. Nos agents techniques les ont transportés en déchèterie aidés pour cette évacuation par la société de pêche locale.

**Prochaine réunion vendredi 13 janvier 2023 à 20h30.**

**Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !**





# Vie municipale et associative



**VŒUX DE LA MUNICIPALITE** : toute la population est invitée aux vœux le **dimanche 8 janvier 2023 à 10h30 à la salle des fêtes** (voir flyer joint).

**CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE** : un grand merci aux enfants de l'école et à leurs instituteurs qui ont rendu cette cérémonie joyeuse et émouvante grâce à leur chanson et aux paroles de paix lues et accrochées ensuite sur le monument aux morts.



**VIE DU VILLAGE** : l'animation du 8 décembre a été un succès. Nous nous sommes retrouvés dans une bonne convivialité autour du stand maquillage, des crêpes, gâteaux, chocolat chaud, vin chaud. Le bénéfice des ventes, par l'école et Jaquadi, de lumignons et objets divers servira pour le voyage scolaire.

Nous remercions les associations, les membres du CCAS pour leur aide précieuse et Muriel LEONE (chanteuse) qui a animé et réchauffé la soirée.



**RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL** : cette année vous pourrez, à nouveau, déposer vos sapins vers la salle entrée du village, ceux-ci seront broyés. **Si vous préférez acheter un sapin en pot mais que vous ne pouvez pas le replanter, sachez que nos employés techniques pourraient le replanter sur un terrain communal.**



# Vie municipale et associative



**C.C.A.S.** : le repas des seniors a eu lieu le samedi 10 décembre. Nous nous sommes retrouvés nombreux à l'ILO CAFE où nous avons partagé le repas, des chansons, de la danse et surtout un après-midi de bonne humeur et de retrouvailles. Tout le monde est reparti avec un cadeau offert : étole et chocolats pour les dames, veste polaire et bouteille pour les messieurs.



**CLASSES EN 8** : « suite à notre réunion du vendredi 18 novembre 2022, je vous adresse le compte rendu de cette soirée. 13 personnes étaient présentes et 11 personnes excusées. Après discussion et débat, nous nous orientons vers la formule « tout compris ». Suite à un tour de table et un vote à main levée, à l'unanimité la date du **samedi 16 septembre 2023** a été retenue pour se retrouver et fêter ensemble nos demi-décades à l'ilo café de Saint Genis pour un dîner spectacle. Merci à tous les conscrits présents pour votre implication à cette première rencontre. La prochaine réunion aura lieu le vendredi 10 février 2023 à 19h à la Maison de l'Amitié de Saint Genis (derrière l'église). Toutes les personnes de la classe en 8 sont cordialement invitées. Daniel GIRAUD 06 86 46 02 33. »

**MEDIATHEQUE** : le 3 décembre, petits et grands se sont retrouvés pour partager une matinée jeux de société.



La médiathèque sera fermée du samedi 24 décembre au lundi 3 janvier. Réouverture mardi 4 janvier.



# Vie municipale et associative



**DECHETTERIES INTERCOMMUNALES** : les déchetteries de Montrottier et St Martin en Haut seront fermées les samedis 24 et 31 décembre 2022.

**RESIDENCE « LES BALCONS DE LA BREVENNE »** : « cette résidence à Ste Foy l'Argentière peut accueillir des séniors seuls ou en couple dans un cadre de vie chaleureux, repas partagés ou non, animations variées... logements que vous pouvez meubler et décorer à votre goût, à partir de 610.70€/mois. Renseignements au 04 74 26 23 52. »

**INFORMATION DE VOTRE SERVICE DES IMPOTS** : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, votre service des impôts change : Service des Impôts des Particuliers de Saint-Genis-Laval 9 rue Louis Archer 69565 Saint-Genis-Laval 0 809 401 401.

**SECRETARIAT DE MAIRIE** : le secrétariat de mairie sera fermé **vendredi 23, lundi 26, vendredi 30 décembre et lundi 2 janvier**.

**MUTUELLE SOLIMUT** : prochaines permanences **jeudis 26 janvier et 23 février**. Prendre rendez-vous auprès de la mairie.

**ASSG - NOUVELLE ACTIVITE** : « l'ASSG crée une activité NATURE (mycologie, faune, flore, etc...). Si vous aimez les sorties découvertes champignons (occasionnellement accompagné d'un professionnel) avec pique-nique partagé ou restaurant selon météo (possibilité de co-voiturage), appelez Reynald au 06 43 35 79 52. »

## Etat Civil

### **DÉCÈS :**

Le 31 octobre de Antoine MOUTON à l'âge de 87 ans.  
**Toutes nos condoléances à la famille.**



### **NAISSANCE :**

Le 2 décembre est née Hana MADJERI.  
Félicitations à ses parents **Wahid MADJERI et Marie-Clémence DIETLIN.**





# Focus



## Le Noël d'Antan

Comme aujourd'hui, Noël était attendu avec impatience dans les années 1930. Mais certainement pas pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui ! En hiver, les nuits sont longues et les occasions de se distraire, dans un environnement rural, plutôt rares.

Les enfants se voyaient à l'école, mais les adultes dispersés dans les hameaux et les villages n'avaient que peu d'occasions de se voir. Pas de télévision et peu de radios. Les réseaux sociaux, c'étaient les bistros, nombreux dans les communes !

Les fêtes religieuses étaient l'occasion pour se retrouver et Noël était bien sûr une fête très populaire. La préparation de la crèche dans l'église était une affaire sérieuse ! Elle accueillait parfois des animaux réels et un vrai bébé. La messe de minuit débutait réellement à minuit.

Des présents modestes : Dans la plupart des familles, une simple orange et un petit Jésus en sucre suffisait à combler les petits.

On ne parlait pas du Père Noël, à l'époque, c'était le petit Jésus qui amenait les cadeaux ! Si par chance on avait un jouet, on avait interdiction de s'en vanter auprès de nos camarades de classe !

Pas de repas de réveillon non plus, puisque si l'on voulait la communion, il fallait arriver à jeun ! Mais le jour de Noël, la table était bien garnie et les enfants se régalaient de biscuits.

La veillée et le jour de Noël était pour tous une occasion de se retrouver au bistrot ou en famille et de rompre un peu la monotonie de l'hiver rural long et souvent froid.

